

PARIS, 11 AVRIL 1994

**Rwanda - Interview du ministre de la
Coopération, M. Michel Roussin, à Infomatin**

Rwanda - évacuation des ressortissants français

Q - Quelles sont les principales difficultés d'une opération d'évacuation comme celle du Rwanda ?

R - Il y a d'abord l'enclavement du pays, qui conduit à utiliser exclusivement les moyens aériens ou routiers. Il nous faut donc nous assurer en premier lieu de la sécurité de la plate-forme aérienne afin de permettre les rotations d'avions. Ensuite, la dispersion de nos ressortissants nécessite des regroupements préalables sur des points que nous contrôlons. Après quoi, il faut acheminer ces personnes vers l'aéroport, par des convois protégés par nos militaires. Pour ceux qui ont reçu l'ordre de ne pas se replier sur Kigali et de rallier directement Bujumbura, il a fallu également s'assurer que la zone traversée était calme.

Q - La précédente intervention des troupes françaises dans ce pays s'était faite pour soutenir le gouvernement en place. Qu'en est-il donc cette fois-ci ?

R - Il ne s'agit pas, pour la France, d'intervenir militairement au Rwanda. Il est clair que notre mission n'a qu'un caractère humanitaire visant à rapatrier nos ressortissants et leurs familles.

France - Rwanda - retour à la paix civile

Q - Au-delà du sauvetage des ressortissants français, quelle initiative vous paraît possible ou souhaitable dans ce pays déchiré par la guerre civile ?

R - La France reste entièrement disponible, comme elle l'a toujours été, pour faciliter un cessez-le-feu, mettre fin aux massacres le plus rapidement possible et faire asseoir les différentes factions autour d'une table de négociations. Nous avons toujours soutenu, où que ce soit, ceux qui privilégient le dialogue plutôt que les tueries. Avec nos partenaires européens et américains, qui sont tout autant que nous parties prenantes, nous pouvons essayer de peser de tout notre poids sur les factions en présence pour les convaincre de retrouver enfin la voie de la raison.